Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260224-2026_23-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 23

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**23**		
Quorum :	**12**		
Présents :	**19**		
Représentés :	**03**		
Votants :	**22**		
Date de la convocation :	16 février 2026	**Date de l'affichage :**	16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Amand LETORT – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Carine GERMOND – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU – Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Pascale GRIFFON – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Anthony TUAL - Anne TAILLANDIER – Eva CONTRERAS – Carole LEGUENET – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Annie BOUSSEAU pouvoir à Olivier DESPREZ - Sandrine DYLIS pouvoir à Lionel COSSON - Nicolas POIRIER pouvoir à Carole LEGUENET – Hervé PATY -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : URBANISME - ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ RÉSIDENCE DU CHÊNE VERT – (Nomenclature : 3.5) -

Madame le Maire expose :
La commune réfléchit à l'opportunité d'une réhabilitation d'un ensemble foncier sur le site du chêne vert, aujourd'hui propriété privée. L'unité foncière présente une surface de 5 373 m², un collectif de 24 logements (sur 5 niveaux avec les caves) y est implanté ainsi qu'un parking couvert semi-enterré, deux annexes (anciens garages) et un transformateur.
L'objectif de l'étude est de déterminer les besoins de la commune en terme d'habitat et d'éventuels services ainsi que les enjeux du site ; d'étudier la faisabilité technique et financière d'un renouvellement urbain de ce foncier, avec réhabilitation du collectif, potentiel de densification de terrain, en vue de la production de logements (notamment sociaux), incluant obligatoirement une partie du portage par un bailleur social ; et enfin d'approfondir le scénario retenu pour la formalisation d'un programme.
L'étude présentera un bilan financier faisant apparaitre le reste à charge de la collectivité selon les scénarios. L'étude comprend des entretiens d'opérateurs (bailleurs sociaux, promoteurs, Action Logement, …). L'Etablissement Public Foncier et la commune ne s'engageront dans la suite de cette étude que si la faisabilité du projet est démontrée et que des porteurs (dont un bailleur social) aient montré un intérêt.
Cette étude a une durée prévisionnelle de 8 mois et son démarrage est prévu pour juin 2026.

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260224-2026_23-DE

Il est donc proposé au conseil municipal :

- De s'associer à l'Etablissement Public Foncier par voie de convention pour engager une étude portant sur les conditions de réalisation de ce projet et pour assurer une veille foncière sur le secteur dudit projet,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré afin de recruter un cabinet d'étude,
- De lancer la consultation en procédure adaptée pour recruter ce cabinet d'étude,
- De solliciter des concours auprès de l'Etablissement Public Foncier, la banque des territoires, et Vitré Communauté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***VALIDE ces propositions.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 25 février 2026

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr